

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19123 - 74ÈME ANNÉE

Message du Comité de solidarité Chagos-La Réunion

Olivier Bancoult et Liseby Elysé bientôt à La Réunion



La délégation chagossienne lors de son arrivée à l'aéroport situé près de La Haye.

« Ce message pour vous donner la bonne et importante nouvelle : la venue à La Réunion d'Olivier Bancoult et de Liseby Elysé du 17 octobre au 19 octobre prochains.

A la suite de l'examen du dossier Chagos par la Cour internationale de Justice au début du mois de septembre à La Haye, nos amis chagossiens désiraient revenir à La Réunion pour expliquer la situation qui prévaut dans l'attente de l'avis de la Cour. Olivier Bancoult nous l'a bien précisé : « Je veux rendre visite à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à permettre la mission à La Haye d'une forte

délégation chagossienne, en plus de la nécessaire information de l'opinion publique réunionnaise » Le Comité Solidarité Chagos La Réunion les a donc invités, dans la continuité du soutien qui a permis d'envoyer à La Haye cette délégation de 9 personnes, Chagossiennes et Chagossiens porteurs du drame vécu de l'exil forcé. Parmi eux, nous recevrons Liseby Elysé, dont le témoignage bouleversant a eu un impact international et a fait beaucoup pour mieux faire connaître la lutte pour le retour aux Chagos.

Ils seront accompagnés par Nando Bodha, auteur d'un livre sur les

Chagos : « Archipel du sàgrin » et de Rama Poonoosamy, éditeur de l'ouvrage.

Dans quelques jours, nous vous ferons parvenir le programme du séjour, actuellement en cours d'élaboration : accueil, présentation de l'ouvrage, conférence d'Olivier Bancoult, rencontre avec les donateurs...

Du 17 au 19 octobre, il y aura donc des temps forts à ne pas manquer ! Sentiments solidaires

Georges Gauvin, président
Alain Dreneau, secrétaire »

Surrémunération des fonctionnaires à La Réunion

Le gouvernement change le contrat de travail de milliers d'agents de la FPH

Jusqu'à 14 kilomètres d'embouteillages pour se rendre hier matin à Saint-Denis depuis l'Ouest de La Réunion. C'est la conséquence de la décision du gouvernement d'éteindre progressivement la surrémunération d'une prime versée à des milliers d'agents de la fonction publique, et de la supprimer pour les nouveaux arrivants. Le gouvernement décide donc unilatéralement de remettre en cause le contrat qui lie l'État à plusieurs milliers de ses agents.

La loi El-Khomri et les ordonnances Macron ont réduit considérablement la seule protection des travailleurs face à leurs patrons : le contrat de travail. Ces dispositions permettent de remettre en cause de manière unilatérale ce contrat, en imposant des baisses de salaire et en autorisant le licenciement de ceux qui refusent de voir leur situation remise en cause. Pour faciliter ces licenciements, la loi El-Khomri et les ordonnances Macron ont avant tout visé les syndicats, où toute une série de mesures vise à les affaiblir. Cela passe notamment par la possibilité de contourner les élus du personnel pour faire «adopter» une diminution de salaire par le biais d'un vote dont il est facile d'imaginer les conditions contestables du scrutin. Cela implique aussi une diminution des délégués syndicaux, par la fusion des instances représentatives du personnel, par le relèvement des seuils et de la durée de ce seuil au-delà de laquelle le patron est obligé de créer l'instance permettant aux syndicats d'être représentés. Manifestement, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre pareil dispositif dans la fonction publique. Son décret paru le 28 sep-

tembre dernier remet en cause de manière unilatérale le contrat qui lie plusieurs milliers d'agents de la fonction publique hospitalière à l'État en diminuant progressivement le montant de la surrémunération d'une prime.

Ce décret s'applique depuis le 1er octobre, et il s'est fait sans obtenir l'accord des syndicats. Il prévoit que la surrémunération de la prime diminuera au fur et à mesure de l'augmentation du traitement de base de l'agent. Les syndicats estiment que c'est une perte de salaire comprise entre 300 et 900 euros par mois. Cela pose la question de la juste rémunération des personnels de santé à La Réunion, eu égard à la formation et à la disponibilité demandées.

Lors d'un débat organisé hier à 12 heures sur la radio de Réunion Première, les syndicalistes ont souligné que la fonction publique hospitalière est la plus fragile, en raison d'une forte décentralisation des décisions. En effet, le versement de cette prime dépend du bon vouloir de chaque chef d'établissement. Par ailleurs, les hôpitaux doivent fonctionner comme

une entreprise privée. Ils n'ont plus une dotation définie à l'avance dans un cadre pluriannuel, mais leur budget est fixé en fonction de l'activité de l'année précédente.

Aussi ont-ils souligné que les agents des autres fonctions publiques ont du souci à se faire au sujet de leurs primes.

Ceci laisse donc entendre que ce décret pourrait n'être qu'un ballon d'essai avant de passer à une offensive de plus grande envergure. S'agirait-il pour le gouvernement de tester la solidarité qui existe entre des fonctionnaires et le reste de la population ?

En tout cas, cette remise en cause unilatérale de la situation personnelle de milliers d'agents s'accompagne d'une perte sèche pour notre île, car les sommes que l'État compte économiser de la sorte ne seront aucunement maintenues à La Réunion.

M.M.

Nos peines

Décès d'André Dennemont

Nous avons appris avec tristesse le décès d'André Dennemont (frère de notre camarade Paul Dennemont) à l'âge de 86ans.

Un dernier hommage religieux lui a été rendu ce mercredi 3 octobre à 10heure en l'église de Salazie avant d'être accompagné par ces proches au cimetière du lieu.

Les militants de Saint-André se joignent à moi pour présenter nos sincères condoléances à ses proches dans ce moment de douleur et de tristesse.

Sincères condoléances à toute la famille Dennemont.

**Pour la Section,
Jacky The-Seng (conseiller municipal)**

Edito

Gérald Darmanin à La Réunion : vers une nouvelle caricature de visite ministérielle ?

Après Solidaires Finances publiques, c'est la CGTR qui a réagi mardi à l'annonce d'une visite ministérielle ce samedi à La Réunion :

«La CGTR-Finances publiques a appris par la presse la visite de Gérald Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics à La Réunion les 5 et 6 octobre 2018. Selon nos informations officielles il arriverait le 5 octobre au soir et repartirait le samedi 6 octobre au soir, et donc consacrerait un samedi à La Réunion».

Et la CGTR de souligner que : «une visite à La Réunion de notre Ministre, fait assez rare, pendant un week-end quand presque tous les services sont fermés n'est pas acceptable pour nous et sera perçue par les personnels comme une marque d'indifférence, voire de mépris».

Le syndicat indique avoir d'importantes questions à porter au ministre, notamment celle de la réduction des effectifs dans la fonction publique (plan Cap 2022), le prélèvement à la source et la suppression de l'abattement de 30 % de l'impôt sur le revenu chez des contribuables concernés.

La réaction de ces syndicats pose à nouveau la question de l'utilité d'une visite ministérielle à La Réunion. Solidaires Finances publiques annonçait qu'une visite d'un centre des impôts était au programme samedi, alors que c'est un jour de fermeture du public. Des agents sont sollicités pour venir jouer les figurants. Si ces

éléments se vérifient, alors ce sera une simple opération de communication, avec un public trié sur le volet et les mesures de sécurité liées à la visite d'un membre d'un gouvernement.

Quel est donc l'intérêt de faire faire un aller-retour de 20.000 kilomètres un ministre et sa délégation, de mobiliser un nombre importants d'agents publics chargés de la sécurité pour un tel but ? A l'heure où le gouvernement utilise le prétexte de la lutte contre le déficit public pour remettre en cause la surrémunération de la prime de milliers de fonctionnaires hospitaliers, et aussi pour réduire les dépenses dans les services publics et les dotations aux collectivités, une telle opération montre que de l'argent est disponible mais qu'il est affecté à d'autres fins. Quand cesseront donc ces visites inutiles qui ne font que distraire l'attention des problèmes de fonds, et qui sont payées par les contribuables, notamment les plus pauvres qui sont obligés de payer la TVA, l'impôt qui rapporte le plus à l'État ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Premières Assises de la Croissance verte

Imaginer une solution régionale pour transformer la question des déchets en emplois

En collaboration avec l'Association des Villes et des Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI) et la ville de Saint-Pierre, ILEVA et la ville de La Possession organisaient hier à l'IUT de Saint-Pierre la 1ère édition des Assises de la Croissance Verte. Ces rencontres rassemblent des élus locaux représentant les îles de Madagascar, Maurice, Mayotte, des Comores, des Seychelles et de La Réunion. L'objectif est de tracer la feuille de route qui permettra, demain, d'optimiser le traitement des déchets entre les différents pays de l'Océan Indien et d'organiser l'émergence d'une économie circulaire.

Selon les organisateurs, cette 1ère édition des Assises de la Croissance Verte s'inscrit dans le droit fil des engagements internationaux pris en faveur des changements climatiques et du développement durable. À l'instar des autres régions du monde, les îles de l'Océan Indien qui compteront 35 millions d'habitants en 2025, 40 millions en 2030, sont confrontées à un triple défi : celui de concilier démographie, économie et écologie.

Dans le contexte insulaire qui lie nos territoires, la préservation de nos espaces et la gestion des déchets représentent à la fois une contrainte supplémentaire et une formidable opportunité. Une contrainte parce que les disparités géographiques, économiques et surtout réglementaires sont réelles. Une opportunité parce que la volonté politique et le besoin d'avancer, ensemble, dans la même direction, est forte.

Depuis l'émergence du concept l'économie circulaire pose comme postulat que « nos déchets sont des ressources » dont il est possible de tirer une véritable valeur. Se basant sur ce principe, les organisateurs de ces premières Assises de la Croissance Verte dans l'Océan Indien visent trois objectifs à court terme :

Produire un état des lieux : actualiser le bilan 2014 sur la gestion, le traitement et la valorisation des déchets publié dans un rapport établi par la Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Agence Française de Développement (AFD).

Mutualiser problématiques et solutions : identifier un ensemble de projets de coopération régionale sur la base du diagnostic communément partagé et favoriser l'émergence de filières de recyclage qui contribueront à nourrir le modèle de l'économie solidaire régional.

Mettre en oeuvre des solutions communes : tracer une feuille de route commune afin de développer une synergie positive et de construire, étape après étape, les contours d'une coopération efficace vecteur de développement solidaire et durable des îles insu-

lares de l'Océan Indien

Les gisements de déchets dans l'Océan Indien

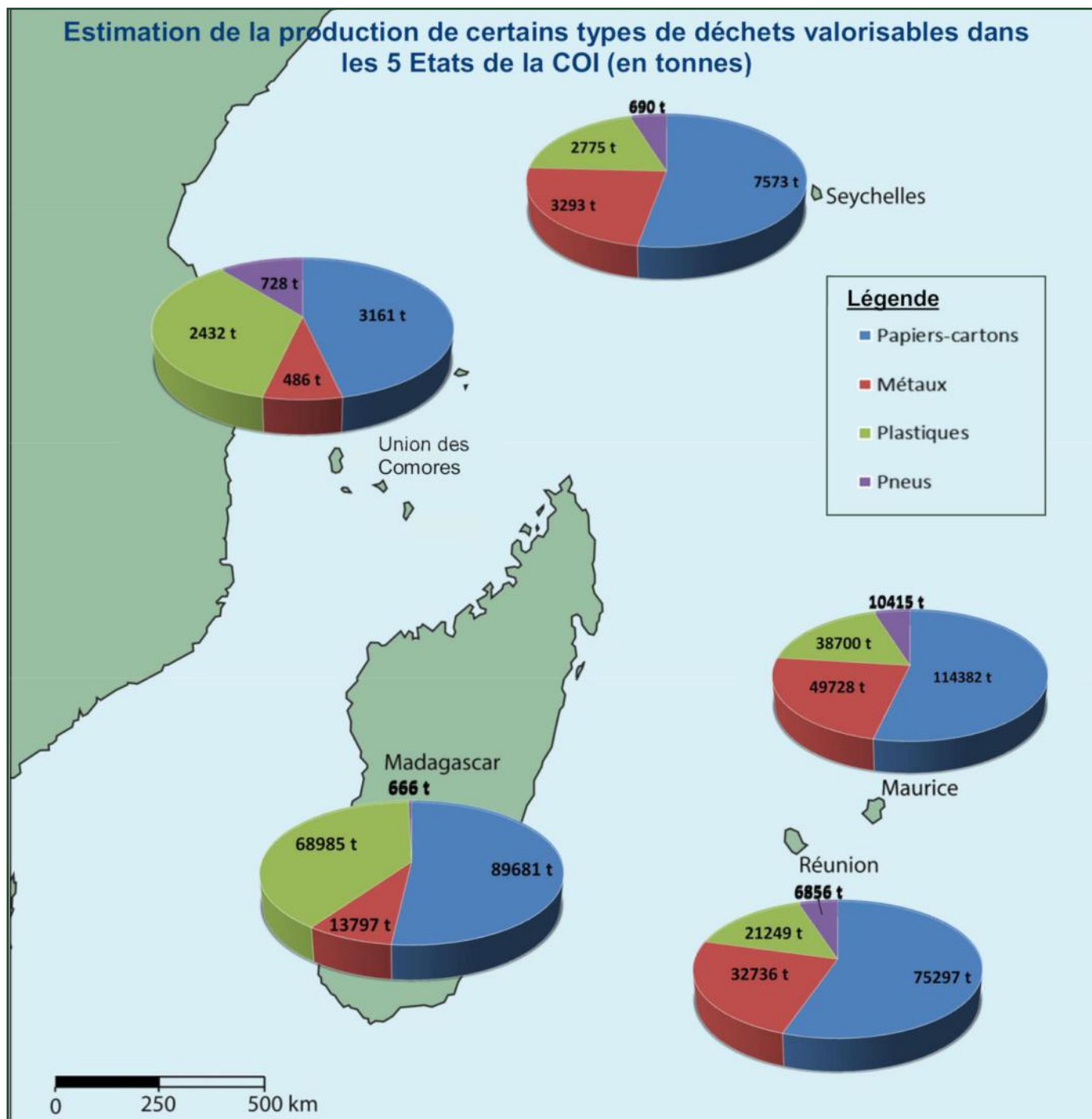
La production de déchets valorisables dans l'Océan Indien est estimée à près de 550 000 tonnes par an selon les chiffres publiés par la COI en 2014. Les papiers/cartons – 290 000 tonnes – représentent plus de la moitié de ces volumes. Les plastiques pèsent 134 000 tonnes, les métaux 100 000 tonnes et les pneus un peu moins de 20 000 tonnes.

La production de déchets dangereux est estimée, pour sa part, à 35 000 tonnes. Les huiles minérales usagées - 15 000 tonnes – représentent les volumes les plus importants. Les autres produits affichent des tonnages moins élevés (7 000 tonnes pour les batteries de voiture, 5 700 pour les piles et accumulateurs, 1 500 pour les lampes et néons...).

L'étude publiée en 2014 par la Commission de l'Océan Indien sur le secteur des déchets se caractérise par des disparités économiques, politiques et culturelles entre les cinq îles. Ces disparités pèsent aujourd'hui sur le développement de stratégies communes.

Les obstacles

La gestion des déchets dans les cinq îles de l'Océan Indien n'obéit pas aux mêmes règles. La Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux a bien été ratifiée par les cinq membres de la COI mais elle ne règle pas toutes les questions. Alors que Maurice et les Comores ont ratifié la Convention de Bamako de 1998 interdisant l'importation de déchets dangereux en Afrique, Les



Seychelles n'ont pas signé ce texte. Les règles particulières à cette catégorie de déchets paralysent également leur gestion à l'échelle régionale. Contrainte par la réglementation française et européenne, La Réunion ne peut exporter ses déchets dangereux que vers des pays appartenant à l'OCDE.

Au même titre que l'harmonisation des règles entre les états voisins, la question des coûts de traitement des déchets se trouve aujourd'hui au cœur des discussions. En raison de la faiblesse des gisements, les états insulaires ne parviennent pas à optimiser économiquement le traitement de leurs déchets. L'exportation ou l'importation de volumes d'un territoire à un autre afin de favoriser le développement de nouvelles filières et d'optimiser les installations de traitement constitue, de ce fait, une priorité. La

quasi-totalité des déchets valorisables sont exportés vers l'Asie et à l'exception de La Réunion la majorité des déchets dangereux ne sont pas traités.

Le rapport de la COI pointe clairement « l'inadéquation entre les stratégies des différents opérateurs maritimes et les acteurs de l'économie régionale ». Concentré entre les mains des majors, le fret maritime dans la zone demeure très élevé comparé aux tarifs pratiqués vers l'Asie ou l'Inde. Cette dépendance maritime pèse négativement aujourd'hui sur les échanges commerciaux dans la zone et ne favorise pas l'importation ou l'exportation de déchets.

Recyclage des déchets végétaux: plus besoin de charbon dans la centrale thermique de l'usine de Galion

Centrale bagasse/biomasse inaugurée en Martinique

Le 26 septembre dernier, Albioma a mis en service une centrale bagasse/biomasse en Martinique. Elle permet de fournir toute l'année de l'électricité à partir d'énergies renouvelables obtenue à partir de la collecte ce qui était considéré avant comme des déchets. Selon Albioma, avec cette centrale, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'île passera de 7 à 22 %.



Si au Gol ou à Bois-Rouge (notre photo), les centrales thermiques fonctionnent majoritairement au charbon, celle de Galion 2 en Martinique a uniquement besoin d'énergies renouvelables.

Dans un communiqué, Albioma annonce la mise en service industriel, le 26 septembre 2018, de sa centrale 100 % bagasse/biomasse Galion 2 en Martinique.

« Les essais de la centrale ont débuté en janvier 2018, l'installation a pu fournir à la sucrerie du Galion la vapeur dont celle-ci avait besoin pendant la campagne sucrière, les tests de conformité au référentiel EDF se sont déroulés pendant l'été. La validation des résultats de cette dernière étape permet le démarrage du contrat conclu avec EDF pour une durée de 30 ans. Sous l'effet de l'allongement du calendrier de mise en

service, l'investissement du projet s'élève à 210 millions d'euros ».

La centrale fournira une puissance de 40 MW. L'électricité sera produite « à partir de la combustion de bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre, d'autres formes locales de biomasse d'origine végétale et de résidus de bois d'oeuvre, en provenance d'exploitations forestières gérées durablement ».

Comme les centrales bagasse/charbon de La Réunion, celle de Galion 2 fournira de la vapeur pour alimenter la sucrerie du Galion : « à l'instar de toutes les installations thermiques du Groupe implantées en Outre-mer, à l'île Maurice et au Brésil, Galion 2 allie technologie de pointe et innovation en mettant en oeuvre le principe d'économie circulaire : la centrale apporte à la sucrerie du site une solution qui améliore son approvisionnement en énergie en optimisant la valorisation du résidu de la canne à sucre, la bagasse ».

Cette centrale permet la création de plus de 40 emplois directs.

« La centrale Galion 2 multipliera par trois la production d'électricité renouvelable sur l'île (passant de 7 % à 22 %) et contribuera à la décarbonation du mix énergétique martiniquais, dans le respect des normes environnementales les plus strictes », précise le communiqué.

In kozman pou la rout

« Kan ou la fain, patat la poin la po »

Konbien foi ou i antan demoun apré di, an parlan déyèr lo in n'ot : li manj patate avèk la po. Sak i vé dir, la po patate la pa lo méyèr morso sré mèm lo pli mové. Solman kan mi di an-o la, si ou la fain vréman, ou i sava pa tir la po patat, ou i manj lo total kapital, pars ou la fain é la pasyans tir la po lé tro for pou ou. Mé antansyon in kou : kan ou i sava vol patat dann manjé koshon ou i pran pa la pène tir la po pars pou ou sa lé éstra mèm sirtou kan ou lé marmaye. Tout fason, kan ou i koz, koméla i fo pran prékosyon pars lé shoz i sava vite. Kosa mi vé dir par-la ? Koméla, ou i antann inn i fé kari la po banane, l'ot i di lo pli méyèr morso dann sitron sé la po, bourjon kann désèrtin i rafol épi néna ankor d'ot shoz. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Le secret de l'invisibilité (par Naipaul)

Le poète nigérian Ben Okri a rédigé deux histoires à quelques années près. Il a fait d'abord le récit d'un esprit qui part dans toute l'Afrique à la conquête du secret de la visibilité ; puis, celui d'un jeune homme qui a tout pour lui, et qui se lance dans un voyage continental pour trouver le secret de l'invisibilité.

De ces deux histoires, il n'en publiera qu'une. Je vous laisse à penser laquelle. Ce que l'on ne sait pas, c'est que ces deux récits se rejoignent, se recourent, qu'ils ne forment qu'une seule et même trame dont l'Afrique est le dédale.

Ce que le lecteur ignore encore, c'est qu'il passera à côté, sans voir, qu'il ne restera que d'un côté du miroir, comme l'a voulu Okri - qui ne fut pas Nobel de littérature, à la différence de Sir Vidiadhar Surajprasad Naipaul qui n'a pas lu son collègue, sinon il n'aurait jamais écrit ce livre sur l'Afrique.

« Le masque de l'Afrique » pour titre. Moi, qui aime tant les masques africains, surtout ceux qui sont parés comme des boucliers... Que c'est décevant.

Naipaul a beau se réclamer du proverbe : « Celui n'est allé nulle part croit que la soupe de sa mère est la meilleure », pour y être allé, il ne l'a pas goûtée.

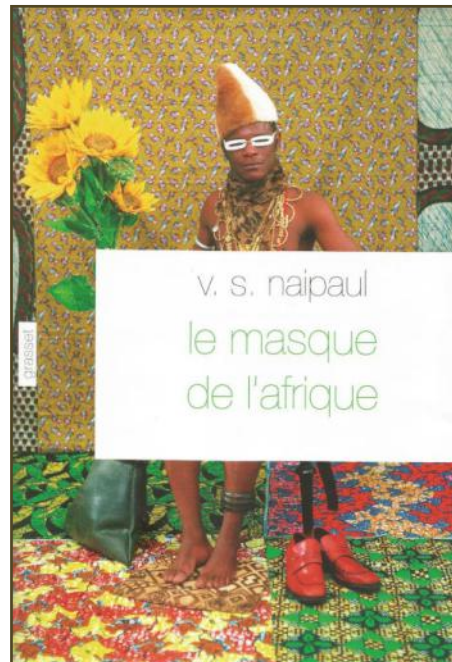
Qu'on comprenne : l'Afrique subsaharienne comprend 48 États ; le seul Cameroun abrite 247 ethnies, ce qui représente autant d'imaginaires différents sur la vie...

Il eût été intéressant de savoir comment parler de pays où le ventilateur est une danse et le pastel un beignet de poisson, de savoir comment évoquer ces lieux où, sur le capot des camionnettes-transport, se trouve « S'en fout la mort ». Comment décrire un tourbillon ?

Il se peut - je l'ai entendu dire - que, comme l'herpès, Naipaul empoisonne ce qu'il embrasse.

Qu'il envisage les « sables mouvants où le voyageur de passage n'a pas le temps de s'aventurer »,

qu'il préfère contempler l'ordure, qu'il préfère cloisonner le continent dans des moraines de saleté, de misère, d'avidité, qu'il tienne des considérations sur la surpopulation, la corruption endémique, la pauvreté crasseuse et les pensées en toc, qu'il le fasse, l'Afrique s'éloigne. Ici, les murs ne bougent pas, ils s'accroissent. L'aurait pu titre : Au sud, rien de nouveau ; l'idée a de quoi rassurer, sans doute.



Le Masque de l'Afrique (Aperçus de la croyance africaine) par V. S. Naipaul (traduit par Philippe Delamare), éditions Grasset.

« Un passager, raconte-t-il, avait disparu après l'enregistrement. Nous avons attendu quelque temps, puis le pilote a dit que l'absent avait fait enregistrer 19 bagages. J'ai cru avoir mal entendu. (...) Les Nigériens ont une idée bien à eux du prestige. Ils s'amusent avec des choses que d'autres pourraient prendre au sérieux ; et un passeport diplomatique, avec ses nombreuses immunités, est l'un des joujoux qui leur sont échus avec l'indépendance et un État. Posséder un jouet pareil, presque un fétiche, distingue les hommes des enfants, et les gens importants se bousculent pour cet anoblissement »

(p.87). Parce que, pour bien des intellectuels occidentaux estam-pillés tels en tout cas, les Africains sont de grands enfants... Ben Okri est Nigérian, n'est-ce pas ? Naipaul, suivant en cela le regard du fameux Tintin au Congo pour qui tous les Nègres sont semblables, décrète une typologie invariante du Nigérian. Au nom de quoi ? D'un quelconque Prix Nobel de littérature acquis en 2001 ? Une même pente menace les néo-coloniaux, celle qui mène à la fange, et quand aujourd'hui Zemmour se contemple dans la glace il voit Nick Conrad.

Engoncé dans une molle condescendance, voué à une errance sans but qui oscille autour de sa personne, le livre se tisse de viles considérations en mornes constatations, avec quelques éclairs certes, bien vite évanouis dans la ténèbre épaisse qui le compose.

Ceux qui pratiquent le sport à un haut niveau savent ce que c'est que le second souffle - ce livre n'en a pas. Il fait penser à une grande malle de voyage où s'empilent dans le désordre de ce qui vient, images, pays, clichés, avec la confusion permanente entre l'histoire par le haut, et celle du bas : il décrit une impasse qui n'est autre que celle de son récit qui respire à plein nez le contrat d'édition.

Sur la carrosserie d'un taxi dakarois est peinturluré « Tout passe », et en effet il passe - compteur kilométrique bloqué à zéro. Ce que fait le livre de Naipaul, mais de manière plus rapide, et avec moins de trace encore.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Sa sé in n'afèr i pé pa kashyète lontan, mèm angaroté dann linz la modèrnité

Zordi d'aprè sak mi antan dir néna désèrtin zélu i donn dann la modèrnité. Zot i parl aou d'in zéstyon modèrn, éfikas, in manyèr fèr i fé avans lé shoz vit é bien. Avèk an plis bèl-bèl salèr pou indé fis de... épi galman in moiyn détourn lo règloman pou lo rokritman dann lo fonksyon piblik lo térioir.

La Réjyon i tonm shanpyon ladan é lo tan lé déza loin téi parl anou, san prèv, lo salèr Françoise Vergès, sansa sète Carpanin Marimoutou. Konbien banna té i doi gagné ? In sonm faraminèz. In la vi, l'ot la di, in n'ot lé prosh de la romarké. An toulékala bien sharj delo dann tan-la mé kan konm i di lo biye té dann la min la droite, èl la pa parti di an kosa lo salèr lété faraminé-mèm èl la obli sa pou pass a ote shoz. Ote shoz ? Oui, mète a la dispozisyon bann kopin é bann kokin in bon takon larzan.

Mi arète la avèk zot, mé désèrtènn komine la pa done non pli z'ot par lo shien. Zot osi, kisoï dann bann kominoté d'komine, kisoï dann bann gran komine la fé bann plas pou bann zami, bann fis, bann fiye, paran de... Néna dé foi ou lé a d'mandé kosa k'i ansèrv fé bann post konmsa.

I di komine sin-dni i sort fé in sosyété miks pou lo lanimasyon périskolèr. Lanimasyon périskolèr, légzis déza sa. Nou la koni bann kaz, bann foiyé, bann z'asosyasion é d'aprè sak moin la antandi dir, bann zaktèr-la la fé z'ot boulo é bann marmaye té pa abandoné. L'avé poin zamé asé, mé sak lété la, la bien okip marmaye pars an plis bann monitèr lagingn la forasyon ki falé pou zoué z'ot rol.

Zordi, si ni kroi bann zoinal komine sin-dni i sort fé in sosyété miks pou lo périskolèr é sak i fé sa ziska zordi i komans gingn la krinitiv. Pou koué, sa sré pa in manyèr tir do ri dann z'ot boush ? Sa sré pa in manyèr mète azot sou kontrol politik ? Sa sré pa in moiin tir in boute dsi la rob fifine ?

Nou va oir ! Nou va oir biento ! Pars sa la pa in kékshoz i pé kashyète lontan, mèm garoté dann linz la modèrnité.

Justin